



Saly Portudal, le 06 février 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Projet gazier GTA : le PCN de l'OCDE britannique désavoue BP ! »

*Le Point de Contact National National Britannique (PCN) de l'OCDE
Accepte la plainte - BP a le devoir de réparer les injustices*

Aujourd'hui, Lumière Synergie pour le Développement (LSD) et les communautés affectées par le projet gazier Greater Tortue Ahmeyim (GTA) annoncent une **victoire majeure, historique et politique** contre British Petroleum (BP) et Kosmos Energy, les entreprises opératrices du projet offshore situé à la frontière maritime entre le **Sénégal** et la **Mauritanie**.

Cette victoire fait suite à une **plainte** déposée auprès du **Point de Contact National (PCN) britannique de l'OCDE** le **9 août 2025**, dans laquelle **LSD et l'Association des Pêcheurs artisanaux de la Langue de Barbarie, « Gaalou Guett »,** ont exprimé de vives préoccupations concernant GTA, notamment : l'absence de **consultations significatives et inclusives**, ainsi que les **impacts environnementaux, sociaux et économiques subis par les communautés locales de la région de Langue de Barbarie / Saint-Louis, dont les moyens de subsistance dépendent de la pêche.**

La **décision reconnaît la légitimité** des préoccupations soulevées par les **communautés** et met en évidence de **graves manquements** de **BP** dans le **respect de ses obligations** en matière de **diligence raisonnable relative aux droits humains**, ainsi que des **défaillances dans la gestion des impacts sociaux et environnementaux liés à ses opérations.**

Selon El Hadji Dousse Fall, **Président** de l'**Association des pêcheurs** : « *Cela fait 18 mois que nous attendions cette décision, et nous sommes confiants que BP va revenir à la raison en offrant des réparations aux pêcheurs affectés !* »

Selon Aly Marie Sagne, **Directeur exécutif** de l'**ONG** : « *Cette décision envoie un message fort : les projets énergétiques ne peuvent plus être imposés aux communautés sans leur consentement libre, préalable et éclairé. Il confirme que les multinationales doivent être tenues responsables lorsqu'elles ne respectent pas les normes internationales, lorsque leurs activités endommagent les écosystèmes locaux, compromettent les moyens de subsistance et mettent les communautés locales en danger.* »

LSD et la communauté de pêcheurs affectée réaffirment que cette décision ne **s'oppose pas au développement**. Elle appelle plutôt à une **Transition Énergétique Juste, respectueuse des droits humains, de l'environnement et des communautés**.

Enfin, elles appellent les **autorités nationales, les partenaires internationaux et les institutions financières** à tirer pleinement les **enseignements** de cette décision et à **veiller à ce que les projets énergétiques actuels et futurs soient conformes aux normes internationales sociales, environnementales et juridiques**.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Mr. Aly Marie Sagne,
Directeur Exécutif LSD,
Téléphone : +221 768393745
Email: a.sagne@lsdsenegal.org

Mr. El Hadji Dousse Fall
President APLSL – Commission « Gaalou Guet »
Phone: +221 773708167
Email: fallehadjdouss@gmail.com
apalpeche@gmail.com